



Brest. — La rue de Siam

INTRODUCTION

On peut définir Brest par la formule lapidaire suivante : une colonie militaire et navale française récente (XVII^e siècle) en Basse-Bretagne sur la côte du Léon.

Ville récente. C'est en effet la plus jeune des villes françaises de plus de 110.000 habitants, si l'on veut bien admettre qu'elle ne devint cité qu'avec Richelieu et Colbert. Ceci peut être grave dans un pays aux structures vieilles où l'administration départementale s'abrite volontiers à l'ombre intemporelle des calmes cathédrales. Dépourvue de siège épiscopal, faute d'avoir plongé ses racines dans le passé originel, elle n'a reçu en conséquence de l'Ancien Régime, ni tradition scolaire, ni tradition intellectuelle. Place forte, ville sans Parlement ni Présidial, la Monarchie ne lui a pas davantage légué la tradition judiciaire ou la tradition administrative civile.

Colonie. Ce terme revient sans cesse dans la correspondance des Commandants et Intendants de marine au XVIII^e siècle et encore dans celle du Préfet Caffarelli au début du XIX^e. Ceci demeure lourd de conséquences dans une région où les popula-

tions indigènes, longtemps freinées par la misère, l'analphabétisme et l'apprentissage d'une autre langue, n'ont constitué leurs élites que tardivement. L'inéquipement industriel flagrant de la région brestoïse et l'émigration de l'arrière-pays vers une « capitale abusive » ne font que compléter le schéma.

Forteresse. L'ambiance de préparation à la guerre y a étouffé l'esprit de négoce et la médiocre sécurité des salaires de l'Etat, l'esprit d'entreprise. On s'y est accoutumé à attendre l'ordre et l'initiative qui viennent d'en haut ou d'ailleurs — et d'autant plus que les élites locales, captées en général par la Marine ou la fonction publique, voyagent, et parfois s'établissent en d'autres lieux, au hasard des mutations. L'arrière-pays participe d'ailleurs de la même attitude d'esprit. Il est significatif à cet égard que la Trésorerie Générale de Brest arrive au troisième rang, après celles de Paris et Lille, pour la masse des pensions versées.

Port militaire. Un axiome a été posé depuis longtemps, dont la formulation quasi-mystique entretient la bonne conscience : Brest aurait une vocation exclusive de base navale. Il ne semble pas que les étrangers aient été de cet avis. C'est ainsi qu'en Mars 1911, la Hamburg-Amerika Linie et le Norddeutscher Lloyd faisaient simultanément pressentir le Gouvernement français pour la cession à bail d'une partie de la rade de Landévennec.

Ville de Basse-Bretagne. On sait que la France s'arrête de divers points de vue au méridien Rennes-Nantes, par exemple en ce qui touche l'énergie, l'Université, les travaux d'équipement en général. Située à l'extrême pointe d'une péninsule excentrique, Brest est victime d'excentricités successives : par rapport à Quimper, à Rennes, à Paris.

Née de la préparation à la guerre, détruite par la guerre, délaissée par la flotte de guerre, Brest, réduite à la demi-solde, traverse une crise de conscience. La Reconstruction qui lui tenait lieu d'industrie, et qui a mis en place un cadre urbain de très grande allure, est en voie d'achèvement rapide. On commence d'y comprendre qu'il n'est ni sain ni normal qu'une ville ne se conçoive qu'en fonction de la guerre. On commence d'y saisir également que spéculer sur la fatalité de celle-ci n'est même plus rentable pour le temps de paix, du fait de l'évolution du concept de Défense Nationale, du fait, par ailleurs, de la révolution dans la technique des armes de guerre et de la redistribution des forces politiques et économiques dans le monde. Mais la crise de conscience est singulièrement tardive, et demeure partielle, alors que Brest ne compte pas plus de forces vives en 1959 qu'en 1939, si l'on fait abstraction de l'équipement nouveau qui n'entrera en service qu'à la fin de l'année.

Le présent numéro de « Penn ar Bed » consacre quelques articles à l'avenir de cette ville résolument neuve qui, surgie claire, nette et géométrique d'un effrayant champ de ruines, a manifesté, plus qu'aucune autre peut-être, sa volonté de vivre. Cet avenir, en dépit des déceptions du passé et des incertitudes du présent, peut être brillant avant qu'une décade soit achevée. Encore faut-il que le Brestoïse moyen, rompant avec la nostalgie des temps révolus, cessant d'être l'Inconsolé « à la tour abolie », se convainque, et sache convaincre que sa ville est parmi toutes les villes françaises et sans doute nord-européennes, l'une des plus remarquablement douées du fait d'une situation géographique et d'un site portuaire d'envergure mondiale. La structure brestoïse, matérielle et mentale, étant de toute évidence à reconvertir,

l'avenir de la ville doit se concevoir dans trois directions simultanées :

1. *Port de commerce.* — La position avancée dont l'intérêt n'apparaissait que sur le plan militaire commence de manifester ses avantages sur le plan de la navigation marchande. Port d'éclatement d'importations charbonnières, Brest peut devenir port d'éclatement des produits pondéreux en général, acheminés jusqu'à ses quais par les navires gros-porteurs dont l'accès posera de plus en plus de problèmes aux ports classiques. La construction d'une station de dégazage est en cours ; des études se poursuivent en vue de la réalisation d'une station de soutage et d'un parc de stockage de produits pétroliers. La réparation navale, qui fait la prospérité de Falmouth, l'homologue de Brest sur la côte du Cornwall, y est susceptible de très larges développements : le 3^e plan d'équipement prévoit, en effet, l'implantation d'un engin de radoub pour gros navires. Il est incontestable en conséquence que le port de commerce de Brest sort d'une longue stagnation et bénéficie d'un courant d'idées favorable. Mais son équipement demeurera longtemps insuffisant et les situations acquises seront longtemps inexpugnables.

2. *Université.* — L'introduction de l'Université à Brest se justifie par des arguments tels qu'aucune autre grande ville française n'en pourrait invoquer de semblables. L'ouverture proche d'un Collège Scientifique Universitaire, première cellule d'une Faculté des Sciences, est d'importance capitale parce qu'elle signifie la rupture de l'isolement stérilisant et démoralisant où se trouvait confinée depuis les origines la Basse-Bretagne. Brest assurera le regroupement intellectuel de la majeure partie de celle-ci en dispensant l'Enseignement Supérieur dans toutes les disciplines. L'Université, profitant d'exceptionnelles ressources locales et régionales en vocations intellectuelles — « le Finistère est un département où l'on s'est littéralement jeté sur l'instruction » — fournira à la ville ce laboratoire d'études, de recherches et d'idées qui lui a toujours fait cruellement défaut et à qui Rennes, par exemple, doit pour une bonne part, sa remarquable expansion actuelle. Le sous-développement économique n'est souvent qu'un aspect du sous-équipement intellectuel : Brest ne s'est jamais pensée de manière synthétique, rationnelle et personnelle. Ses problèmes ont toujours été étudiés en ordre dispersé, dans le cloisonnement de bureaux lointains, sans ferveur ni imagination locales.

3. *Industrialisation.* — Les effets de la déconcentration atteignent à peine la Basse-Bretagne dans ses marges orientales. Il serait sage de ne pas se leurrer à propos de l'efficacité des mesures gouvernementales touchant la décentralisation industrielle. Par contre, il serait bon que les capitaux de Brest et de l'arrière-pays, plus substantiels qu'on ne pourrait l'imaginer, retrouvent de l'audace lorsqu'ils sont gérés selon les règles de prudence en honneur au siècle dernier, et le sens des intérêts régionaux lorsqu'ils s'investissent ailleurs. Il conviendrait également que le sentiment malthusien qui accepte l'existence d'une surabondante main-d'œuvre, ou qui redoute les problèmes que suscitent les foules industrielles, cesse d'invoquer on ne sait quels éternels décrets d'après lesquels Brest serait impropre à

l'implantation d'industries. Il suffira à ce propos de méditer la formule de J.-F. GRAVIER dont l'ouvrage sur « Paris et le désert français » a eu le mérite de bien montrer que les territoires sous-développés ne sont pas tous d'outre-mer :

« On peut non fabriquer n'importe quoi n'importe où, mais fabriquer quelque chose partout où il existe des hommes, une route et une ligne électrique ».

Il n'apparaît pas que ce soient là choses qui fassent défaut à Brest et dans l'arrière-pays. Les hommes y sont surabondants, au point d'être trop souvent chômeurs actuels ou virtuels, émigrants en puissance. Une énorme main-d'œuvre féminine, fréquemment réduite au désespoir, demeure en réserve. L'argument de la distance par rapport aux matières premières se renverse dès lors qu'on constate que Brest ravitaille en fines à coke américaines les hauts fourneaux du Boucau — et provisoirement la sidérurgie caennaise. Que le plus gros minéralier français ait déchargé sa première cargaison, américaine, à Brest et non à Rotterdam, justifie ceux qui s'efforcent actuellement d'élargir l'éclatement des produits pondéreux vers les seuls ports français en une desserte européenne. Ainsi se manifesterait-il que le port de Brest, jusqu'à présent inadéquat, de par sa situation et son cadre trop grandiose, à la configuration du territoire et aux tendances de l'économie nationale, doit tirer son salut de l'arrière-pays européen — celui que la nature a défini dans les cartes.

En somme, il y a suffisamment de signes de renouveau dans le présent et d'invites favorables dans l'avenir pour qu'il apparaisse légitime de concevoir — dans les limites de temps que feront la bonne volonté gouvernementale et la volonté locale — la substitution à une ville périlleusement accrochée à une seule activité fondamentale, d'une autre, bien équilibrée et mieux assise. Aux activités de la Marine et de l'Arsenal, dont le rôle a été et continue d'être essentiel dans la promotion sociale et ouvrière brestoïse, mais qui ne peuvent plus faire vivre les 110 ou 120.000 habitants de la ville, doivent s'ajouter celles qui naîtront du renouveau du port de commerce, de l'implantation d'industries, enfin de l'introduction de l'Université. Il était urgent que Brest ne fût plus « comme ces villes de l'Est où la vie dépendait du volume de la garnison ».

Yves LE GALLO.